

Guide de la petite enfance

0 - 4 ans



Aincourt - Ambleville - Amenucourt - Arthies - Banthelu - Bray-et-Lû - Buhy
Charmont - Chaussy - Chérence - Genainville - Haute-Isle - Hodent
La Chapelle-en-Vexin - La Roche-Guyon - Magny-en-Vexin
Maudétour-en-Vexin - Montreuil-sur-Epte - Omerville - Saint-Clair-sur-Epte
Saint-Cyr-en-Arthies - Saint-Gervais - Vétheuil - Vienne-en-Arthies
Villers-en-Arthies - Wy-Dit-Joli-Village



Faire garder son enfant est une préoccupation majeure pour l'ensemble des familles. Avec les changements de notre société, les besoins en mode de garde évoluent. C'est pourquoi la Communauté de Communes Vexin Val de Seine entend accompagner ces évolutions et se mobilise pour proposer une offre variée à destination des enfants de 0 à 4 ans. Garde à

temps plein, occasionnelle ou régulière, la CCVVS agit pour répondre toujours mieux aux besoins des familles. Ce guide est donc destiné aux parents et futurs parents. Il informe des différents choix de mode de garde et présente de manière exhaustive les nombreuses structures d'accueil : collectives telles que les crèches ou individuelles telles que les assistant-e-s maternel.le.s. Les lieux d'échanges et de rencontres destinés aux parents y sont également présentés. L'accueil des très jeunes enfants en crèche ou chez un-e assistant-e maternel.le permet de concilier activité professionnelle et vie familiale. Il permet aussi à de nombreux enfants d'appréhender la vie en collectivité.

La qualité d'accueil aux familles et l'attention portées à nos tout-petits restent pour nous, une priorité. Ce service, nous souhaitons continuer à l'améliorer en développant une véritable politique en faveur de la petite enfance. Cela s'est déjà traduit concrètement il y a peu par la signature d'une convention territoriale globale avec les services de la Caisse d'Allocations Familiales afin de mettre en place un plan d'actions commun à tous les acteurs du domaine de la petite enfance sur le territoire. Donner toute sa place à l'enfant dans notre Vexin pour contribuer à son épanouissement et faciliter la vie de ses parents, voilà notre ambition !

Nous espérons que ce document vous aidera à choisir, le plus sereinement possible, la formule qui conviendra le mieux à votre enfant et à vos attentes.

*Avec le sincère dévouement des élus, des membres de la Commission
Enfance-Jeunesse et du personnel,*

Le Président de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine

Jean-François RENARD

SOMMAIRE

04 | RELAIS PETITE ENFANCE

05 | LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

06 | QU'EST-CE-QU'UN ASSISTANT MATERNEL ?

07 | CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE
ET INFANTILE (PMI)

08 | PRÉSENTATION DES MULTI-ACCUEILS
SUR LA CCVVS

10 | PRESTATIONS FAMILIALES

11 | LIENS UTILES

Le relais petite enfance (RPE) est un service de proximité, gratuit et neutre.

Le RPE de la CCVVS est un relais itinérant.

Un relais pour les enfants, au travers de rencontres et animations régulières qui leur permettent de :

- ▲ Jouer avec d'autres enfants dans des espaces de jeux adaptés à leur âge.
- ▲ Rencontrer d'autres adultes en présence de leur assistant maternel
- ▲ Accéder à des activités d'éveil et de socialisation
- ▲ Créer une passerelle avec les écoles du territoire

Un relais pour les assistants maternels. Ils y trouvent :

- ▲ Un soutien technique sur leur statut, pratiques professionnelles, droits et obligations.
- ▲ Des animations avec les enfants qui leur sont confiés.
- ▲ Des rencontres thématiques avec d'autres assistants maternels.
- ▲ Un lieu de formation continue.
- ▲ Des renseignements sur la profession d'assistant maternel.

Un relais pour les parents et futurs parents. Le RPE leur offre :

- ▲ Une information sur les modes d'accueil de l'enfant au sein de la communauté de communes,
- ▲ Une orientation vers les listes des assistants maternels sur le secteur avec leurs disponibilités.
- ▲ Un soutien dans leur fonction d'employeur (contrat de travail), droits et devoirs
- ▲ Un accompagnement à la parentalité

Le relais, c'est aussi des temps de rencontre avec l'ensemble des acteurs de la petite enfance sur le territoire (LAEP, CAF, PMI...)
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la responsable au
au 06 60 78 38 02 ou RPE@vexinvaldeseine.fr



Le lieu d'accueil enfant-parent LAEP est un espace de jeux, de rencontres et d'échanges gratuit.

Destiné aux enfants de 0 à 4 ans

accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents ou futurs parents), ils restent sous la responsabilité de l'accompagnant tout au long de la séance.



Dans un cadre convivial, confidentiel et anonyme, les accueillantes mettent à disposition des jeux, jouets, matériel diversifié qui encouragent la manipulation, le jeu libre. Cet accueil favorise les échanges pour rompre l'isolement, éveiller et socialiser l'enfant, préparer à la séparation avant l'entrée en maternelle, renforcer et soutenir le lien enfant-parent.

▲ Les espaces sont ouverts en priorité aux résidents de la CCVVS.

▲ L'heure d'arrivée et de départ est libre.

Référente LAEP

Tél : 06 19 35 26 87

Mail : lesptitscurieux.desaintclair@gmail.com



Lieu d'accueil enfant-parent-LAEP-

Assistants maternels

Qu'est-ce qu'un assistant maternel ?

L'assistant maternel est un professionnel de la petite enfance qui accueille l'enfant à son domicile.

Pour exercer, un agrément est obligatoire ainsi qu'une formation. L'agrément est délivré par le Président du Conseil départemental après évaluation du service PMI. Le suivi est assuré par la puéricultrice de secteur qui peut également aider les parents dans leurs recherches.

L'assistant maternel peut accueillir à son domicile jusqu'à 4 enfants, il est garant de leur sécurité physique et affective.



Il veille à ce qu'ils s'épanouissent dans un cadre familial tout en respectant leur rythme et leurs besoins.

L'enfant découvre et pratique des jeux, des activités en petits groupes, tout en ayant une ouverture sur la collectivité (RPE, bibliothèques, parcs et jardins). La socialisation se fait en douceur.

Cet accueil souple et personnalisé peut s'adapter aux demandes ponctuelles ou ex-

ceptionnelles ainsi qu'aux attentes éducatives des parents. Les parents bénéficient d'aides financières et d'avantages fiscaux pour l'embauche d'un assistant maternel agréé.

Pour les accompagner dans leurs démarches administratives, ils peuvent contacter le RPE pour un rendez-vous individuel.

Protection Maternelle et Infantile

LA PMI AU SERVICE DES FAMILLES

Le service départemental de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental du Val-d'Oise est un service de santé publique en faveur des futures mères, des parents et des enfants.

Le service de PMI répond à des besoins bien identifiés tels que :

- ▲ Les demandes des parents en matière de conseils de puériculture et d'accompagnement dans leur fonction parentale
- ▲ L'aide à la recherche d'un mode d'accueil et à l'articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle
- ▲ L'aide aux familles en difficultés d'insertion et/ou d'accès aux soins.

Il organise notamment des consultations prénatales et infantiles ainsi que des actions de prévention en direction des futurs parents et des familles, grâce à la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire.

Cette équipe est composée de secrétaires, d'infirmières et puéricultrices, de sage-femmes, de psychologues, de médecins (gynécologues, pédiatres), d'une conseillère conjugale et familiale, d'auxiliaires de puériculture, d'une conseillère en lactation. Ces professionnels reçoivent en entretien sur rendez-vous et également à domicile. À la demande, le suivi médical et les vaccins de l'enfant peuvent y être effectués (centre de Marines). Le service de PMI effectue également des dépistages de santé en école maternelle. Il participe aux actions de protection de l'enfance. Il délivre également l'agrément des assistants maternels et familiaux et en assure le suivi et la formation. Ce service, gratuit, est ouvert à tous.



Vos centres de PMI

MAGNY-EN-VEXIN – 3 rue Marcel Pagnol – Tel 01 34 33 52 40

MARINES – 10 boulevard Gambetta – Tel 01 34 33 52 40

Bus PMI - 06 31 02 09 21



Multi-accueil de Magny-en-Vexin

Le multi-accueil de Magny-en-Vexin, « Les Coquelicots », accueille 40 enfants de 10 semaines à 4 ans répartis sur 3 sections aménagées en fonction de leur âge et de leur développement, du lundi au vendredi de 7h à 19h.

Les enfants sont accueillis au quotidien par 12 professionnels de la Petite Enfance. La direction est assurée par une Éducatrice de Jeunes Enfants et une adjointe, Infirmière Diplômée d'État.

Le rôle de l'équipe éducative est d'assurer la sécurité physique, morale et affective ainsi que d'accompagner les enfants dans leurs apprentissages et ce, en lien avec les familles, tout en prenant en compte chacun dans son individualité.

Les autres professionnels du multi-accueil veillent également au bien-être et au bon épanouissement des enfants dans différents domaines :

- La cuisinière s'assure que tous prennent plaisir à la découverte des goûts et des saveurs,
- La technicienne de surface veille à ce que chacun évolue dans un environnement propre et agréable,
- Le médecin rattaché au multi-accueil s'assure de la bonne santé de tous.

Les dossiers de pré-inscription peuvent être retirés à la structure ou en mairie. Le dépôt des dossiers complétés peut se faire tout au long de l'année auprès de la directrice de la structure. Une commission d'attribution des places a lieu en avril.

Renseignements auprès de la direction au **01 30 36 45 57** ou lescoquelicots@magny-en-vexin.fr

Le multi-accueil « Graine d'Éveil » à Vétheuil

Le multi-accueil « Graine d'Éveil » à Vétheuil propose aux administrés de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine 16 places pour les enfants de 10 semaines à 4 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00.

Les enfants évoluent au sein d'une unité de vie d'âges mélangés avec un aménagement de l'espace répondant aux besoins de chacun .

L'aspect intergénérationnel est au cœur du projet de la structure, plusieurs rencontres se font avec les résidents de la MARPA et les enfants au sein de la crèche et de leur établissement tout au long de l'année.

L'équipe de 6 professionnelles, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et auxiliaires de crèche offre un accompagnement individualisé pour chaque enfant et sa famille, en accueil régulier ou occasionnel.

Un médecin rattaché au multi-accueil s'assure des formations de l'équipe et de la bonne santé de tous.



Le multi-accueil offre un grand espace extérieur divisé en deux zones :

- Une aire de jeux sur sol souple
- Un jardin sensoriel

Pour toute demande de pré-inscription, contacter directement la directrice au **01 30 42 61 69** ou vetheuil@la-maison-bleue.fr

Une commission d'attribution des places se tient en avril.

Les prestations familiales

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES OU MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE



Les prestations familiales permettent de faire face aux dépenses liées à l'arrivée d'un enfant, à son éducation et à l'organisation de son mode d'accueil.

Pour un enfant né ou adopté, les parents peuvent bénéficier de la Paje (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant).

Elle comprend :

- ▲ La prime à la naissance
- ▲ La prime à l'adoption
- ▲ L'allocation de base
- ▲ La prestation partagée d'éducation de l'enfant, si le parent cesse ou réduit son activité professionnelle pour élever son ou ses enfants.
- ▲ Le complément de libre choix du mode de garde, si l'enfant ou les enfants de moins de 6 ans sont accueillis par un assistant maternel agréé, par une garde à domicile, par une association ou entreprise habilitée ou par une micro-crèche.

Ces prestations sont cumulables entre elles ou avec d'autres allocations sous certaines conditions.

monenfant.fr

Le site www.mon-enfant.fr permet d'anticiper et d'organiser au mieux l'accueil de l'enfant. Il est conçu pour accompagner les parents dans les événements clefs liés à la vie de famille. Son objectif est d'offrir un accès gratuit et adapté aux informations et de proposer des services en ligne comme :

- ▲ La recherche géolocalisée d'un mode d'accueil ou d'un service de soutien aux familles.
- ▲ Des outils de simulation pour estimer les coûts de garde et les prestations d'accueil du jeune enfant versées par la CAF ou la MSA.

NUMÉROS UTILES

- Appel urgence européenne 112
SAMU - Médecins de garde 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Urgence personnes sourdes et malentendantes 114
Pharmacies de garde 3237
Violences faites aux femmes 3919
Allo enfance maltraitée 119
Allo allaitement 0 800 800 315
Modes d'accueil 06.60.78.38.02 (Relais Petite Enfance)

LIENS UTILES

[Annuaire de santé 2025](#)



[Application 1000 premiers jours](#)



[Communauté de Communes
Vexin Val de Seine](#)



[monenfant.fr](#)



[REAAP95](#)



[Bus PMI](#)



Carte de la CCVVS

